

Aperçu du service



Ciblage par code postal

MISES À JOUR IMPORTANTES

DESCRIPTION DU CHANGEMENT		EMPLACEMENT
Révision v1.1	Affiché le 16 avril 2018	En vigueur le 16 avril 2018
Mise à jour aux exigences obligatoires relatives aux code à barres.		À travers le document
Modification v1.0	Affiché le 20 novembre 2017	En vigueur le 15 janvier 2018
Enlever l'exigence de signer une convention pour avoir accès à ce service.		À travers le document
Réduction du volume minimal requis de 500 articles à 400 articles pour le courrier mécanisable.		Section 1.1 "Quels articles sont admissibles au service Ciblage par code postal?"
Mise à jour pour tenir compte des tarifs de 2018.		Section 3 "Tarification du service Ciblage par code postal"

Lorsque le document contient une modification ou une révision, la version sera modifiée comme suit :

- lorsqu'un document contient une modification, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :
version 2.0 ou 3.0;
- lorsqu'un document contient une révision, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :
version 1.1, 1.2.;
- le numéro de la version repartira à 1.0 en janvier de l'année en question.

TABLE DES MATIÈRES

Objet de l'Aperçu du service

Aperçu du service

Ciblage par code postal

1	Qu'est-ce que le service Ciblage par code postal?	1
1.1	Quels articles sont admissibles au service Ciblage par code postal?	1
1.2	Quels articles ne sont pas admissibles au service Ciblage par code postal?	1
1.3	Normes de livraison	2
1.4	Caractéristiques et options du service	2
1.5	Articles Ciblage par code postal non distribuables.	2

Données et ciblage

2	Données et ciblage	2
---	------------------------------	---

Tarifification

3	Tarifification du service Ciblage par code postal.	3
---	--	---

Conception

4	Conception du Ciblage par code postal	3
4.1	Mesures - dimensions et poids	3
4.2	Exigences du conception.	4

Préparation

5	Préparation du courrier	4
---	-----------------------------------	---

Création d'une Commande

6	Création d'une commande (<i>Déclaration de dépôt</i>).	5
6.1	Outils électroniques d'expédition (OEE).	5

Dépôt

7	Dépôt du courrier	5
7.1	Exigences au moment du dépôt	6
7.2	Lieu de dépôt	6

Paiement et Modalités

8	Modalités de paiement et conditions générales	6
---	---	---

OBJET DE L'APERÇU DU SERVICE

Cet *Aperçu du service* est un sommaire du *Guide du client - Ciblage par code postal* disponible à postescanada.ca/ccpguides.

Le Guide du client fait partie de l'entente entre vous, le client et Postes Canada. En outre, il précise les circonstances et les autres modalités qui s'appliquent à ce service. Le client doit s'assurer de consulter la plus récente version du *Guide du client* (comprenant toutes les modifications apportées) et des autres documents connexes. Il incombe au client de respecter toutes les exigences mentionnées dans la convention.

Certains termes et expressions mentionnés dans ce document ont une signification spécifique. Veuillez consulter le module " Paiement et Modalités ", *Conditions générales*, « Section 1 " Définitions " » ou le *Glossaire* pour la définition des termes précis utilisés dans le présent document et dans la présente convention.

APERÇU DU SERVICE

Le module « Aperçu du service » fournit un résumé des renseignements clés comme les critères d'admissibilité, les options, les normes de livraison, les tarifs, la conception et la préparation du courrier.

CIBLAGE PAR CODE POSTAL

1 QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIBLAGE PAR CODE POSTAL?

Le service **Ciblage par code postal** vous permet de cibler des segments de clientèle selon des données géographiques ou sociodémographiques précises, et ce, à l'échelle du code postal. Les articles du service Ciblage par code postal sont du courrier mécanisable standard doté d'un code à barres bidimensionnel unique. Durant le traitement, sur notre équipement automatisé imprime l'adresse intégrée dans le code à barres bidimensionnel sur l'article. Cet article est ensuite trié aux fins de livraison.

1.1 Quels articles sont admissibles au service Ciblage par code postal?

Pour être admissibles au service Ciblage par code postal, les envois doivent respecter les définitions du service Ciblage par code postal.

Pour être admissibles au service Ciblage par code postal, ils doivent :

- être déposés et acquittés au Canada pour livraison au Canada;
- comprendre un minimum de 400 articles mécanisables standard;
- comprendre des articles comportant chacun un code à barres bidimensionnel unique;
- comporter deux zones margées (adresse et verso de l'article);
- être posté par votre fournisseur de services postaux.

1.2 Quels articles ne sont pas admissibles au service Ciblage par code postal?

Tout article non conforme aux exigences du service Ciblage par code postal ou considéré comme inadmissible. Pour en savoir plus sur les articles inadmissibles, veuillez vous reporter à la section [Objets inadmissibles](#) du *Guide des postes du Canada*.

1.3 Normes de livraison

Les normes de livraison sont une estimation du temps qui pourrait être nécessaire pour livrer le courrier du point de dépôt aux points de destination. Les normes de livraison ne sont pas garanties.

	JOUR OUVRABLES		
	À L'ÉCHELLE LOCALE	À L'ÉCHELLE PROVINCIALE	À L'ÉCHELLE NATIONALE*
Courrier mécanisable - Standard	3	4	5

* Ces normes de livraison ne s'appliquent pas aux centres secondaires, régions du Nord et centres éloignés.

Pour des renseignements détaillés, veuillez consulter les [Normes de livraison](#) du *Guide des postes du Canada*.

1.4 Caractéristiques et options du service

Il n'y a pas de caractéristiques ou d'options pour le service Ciblage par code postal.

1.5 Articles Ciblage par code postal non distribuables

Un article est non distribuable dans les situations suivantes :

- le code à barres n'est pas valide ou lisible;
- l'article est refusé par le destinataire;
- la livraison est interdite par la loi;
- l'article ne peut être livré à l'adresse pour toute autre raison.

Nous allons jeter ou recycler les articles non distribuables, à notre discrétion. Veuillez consulter la section [Courrier non distribuable](#) du *Guide des postes du Canada* pour obtenir de plus amples renseignements.

DONNÉES ET CIBLAGE

2 DONNÉES ET CIBLAGE

Le module « Gestion et ciblage des données » vise à mieux faire connaître les solutions de gestion et de ciblage des données de Postes Canada comme un élément du Marketing Intelligente^{MC}. Nous vous recommandons d'utiliser des données afin que vous puissiez cibler vos clients les plus prometteurs et de présenter votre marque directement aux bonnes personnes et d'augmenter les taux de réponses de façon rentable.

Nos solutions de ciblage peuvent vous aider à trouver votre public cible en utilisant nos options de données pour atteindre vos clients idéaux.

SOLUTIONS	DÉFINITION
Ciblage par code postal	
Postes Canada peut vous offrir la combinaison idéale d'exactitude, de portée et de ciblage. Grâce à nos 14 millions d'adresses, vous pouvez lancer une campagne à l'échelle nationale ou la transmettre à des clients à potentiel élevé dans votre marché. Le Ciblage par code postal est une solution combinée où l'affranchissement et les données sont intégrés dans la création d'une campagne d'acquisition efficace.	
<ul style="list-style-type: none"> • Laissez-nous trouver les meilleurs codes postaux pour votre ciblage. • Fournissez-nous vos meilleurs codes postaux. 	Cibler les consommateurs ou les entreprises au niveau du code postal en construisant votre bassin de prospects d'après des caractéristiques géographiques, démographiques, psychographiques et des intérêts. Accédez à des immeubles à unités multiples et / ou des résidences et aux entreprises (bureaux à domicile uniquement).
Données sur le public cible	
Elles vous offrent la possibilité d'obtenir des renseignements grâce à la base de données sur les clients et au marché et au secteur ciblés. Elles peuvent également permettre d'évaluer le rendement de la campagne de marketing des clients.	
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de profil • Analyse des réponses 	Elles aident à mieux comprendre le positionnement concurrentiel de l'entreprise et à établir des stratégies de marché générales.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le module « Données et ciblage » à postescanada.ca/ccpguides.

TARIFICATION

3 TARIFICATION DU SERVICE CIBLAGE PAR CODE POSTAL

Afin de se prévaloir des tarifs du service Ciblage par code postal, vous devez satisfaire à toutes les exigences pour ce service.

Catégorie	Tarif par article
Mécanisable	Standard (jusqu'à 50 g)
	30,6 ¢

Les clients admissibles peuvent bénéficier de tarifs moins élevés s'ils signent une Convention. Tous les tarifs sont assujettis aux rabais, aux réductions, aux frais, aux suppléments, aux rajustements et aux taxes applicables.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le module « Tarification » à postescanada.ca/ccpguides.

CONCEPTION

4 CONCEPTION DU CIBLAGE PAR CODE POSTAL

Pour être admissibles au service Ciblage par code postal, les articles déposés doivent satisfaire aux critères précis de présentation et des caractéristiques physiques. Ils doivent également être préparés pour l'expédition de manière à prévenir la perte ou l'endommagement de tout article et à faciliter la vérification de chacun d'eux.

Le service Ciblage par code postal est disponible pour :

- Courrier mécanisable - articles standard.

4.1 Mesures - dimensions et poids

Les articles composant un envoi donné doivent être de la même taille, poids et épaisseur. Chaque article de l'envoi doit provenir du propriétaire du courrier. Les équivalents en système impérial vous sont fournis pour des raisons pratiques. La plus longue dimension est la « longueur » et la plus courte la « largeur ».

COURRIER MÉCANISABLE						
DIMENSION / ARTICLE		LONGUEUR	LARGEUR	ÉPAISSEUR	RATIO DES DIMENSIONS	POIDS
Enveloppes et Envois à découvert	min.	5,6 po (140 mm)	3,6 po (90 mm)	0,007 po (0,18 mm)	1,3:1	2 g (0,07 oz)
	max.	9,6 po (245 mm)	6,1 po (156 mm)	0,2 po (5 mm)	2,6:1	50 g (1,76 oz)
Cartes	min.	8,5 po (215 mm)	5,6 po (140 mm)	0,008 po (0,2 mm)	1,3:1	2 g (0,07 oz)
	max.	9,6 po (245 mm)	6,1 po (156 mm)	0,014 po (0,35 mm)	2,6:1	50 g (1,76 oz)

Les enveloppes carrées sont acceptables (min. 140 mm x 140 mm x 0,18 mm et max. 156 mm x 156 mm x 5 mm).

4.2 Exigences du conception

Les exigences visent à vous aider ainsi qu'à vos fournisseurs à créer des articles de courrier qui sont traités efficacement par Postes Canada.

	Exigences Courrier mécanisable
	Articles standard
Format	Rectangulaires (Les enveloppes de format carrées sont acceptables)
Papier	Doivent rencontrer certaines exigences
Graphiques/couleurs	Certaines exigences s'appliquent
Cachetage	Enveloppes : Cachetées sur tous les côtés Envois à découvert pliés : Fermeture à serrage ou par point est acceptable (selon les spécifications)
Adresse - Zones margées - au recto de l'article	Orientation horizontale - la zone est de 25 mm de hauteur sur 110 mm de longueur mesurée à partir du rebord inférieur droit
	Orientation verticale - la zone est de 110 mm de hauteur sur 25 mm de longueur mesurée à partir du rebord inférieur gauche
Zone d'affranchissement - au recto de l'article	Doit mesurer 74 mm de longueur (à partir du rebord supérieur droit) et 35 mm de hauteur
Verso de l'article de courrier - Zones margées	Orientation horizontale - la zone est de 15 mm de hauteur sur 140 mm de longueur mesurée à partir du rebord inférieur gauche
	Orientation verticale - la zone est de 140 mm de hauteur sur 15 mm de longueur mesurée à partir du rebord inférieur droit
Flexibilité et fermeté	Doivent être flexible, les articles ne peuvent être rigides
Pièces-jointes	Doivent rencontrer certaines exigences
Seuil du taux de lisibilité mécanisable	95 %
Code à barres bidimensionnel unique	Obligatoire

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le module « Conception » à postescanada.ca/ccpguides.

Assurez-vous que chaque article ainsi que les échantillons sont admissibles et tenez compte de ce qui suit :

1. Les articles parfumés, doit être scellé de sorte qu'aucune odeur ne s'en échappe. De même, les liquides et les poudres doivent être emballés comme il se doit. Toutefois, il n'est pas nécessaire de sceller un envoi contenant un article parfumé par processus d'infusion par micro-encapsulation de particules odorantes d'encre et de laque si la section odorante est recouverte ou contenue à l'intérieur de l'article.
2. Si l'article contient une substance allergène commune comme des arachides, des graines de sésame, des noix (p. ex. des amandes ou des noix de Grenoble) ou des œufs, il doit être emballé de façon appropriée et porter une étiquette afin de réduire les risques de réactions allergiques.

Consultez « L'ABC de l'expédition » et « Objets inadmissibles » dans le *Guide des postes du Canada* pour obtenir plus de renseignements.

PRÉPARATION

5 PRÉPARATION DU COURRIER

La préparation adéquate du courrier est une étape importante permettant d'assurer que nous pouvons traiter et livrer votre envoi de façon efficace. Des rajustements tarifaires et ou des frais supplémentaires peuvent être appliqués aux envois mal conditionnés. Il vous incombe de respecter l'ensemble des exigences applicables. Veuillez consulter le module « Paiement et Modalités », de *Conditions générales* à [Section 5 "Critères d'admissibilité"](#).

La **préparation du courrier** est l'activité qui consiste à redresser et à conteneuriser le courrier ainsi qu'à étiqueter les conteneurs et les unités d'expéditions. Cela garantit l'admissibilité au courrier mécanisable, et permet de protéger le courrier, d'en déterminer le type et d'en faciliter la manutention.

Voici un sommaire des exigences principales pour la préparation de votre envoi.

	EXIGENCES COURRIER MÉCANISABLE
	STANDARD
Type de conteneur	Standard : conteneurs à lettres et à grands objets plats (CLGOP)
Étiquetage des conteneurs	Obligatoire (à moins que les conteneurs se trouvent dans une unité d'expédition et que cette unité d'expédition soit clairement étiquetée.)
Étiquetage des unités d'expédition	Obligatoire

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le module de « Préparation » à postescanada.ca/ccpguides.

CRÉATION D'UNE COMMANDE

6 CRÉATION D'UNE COMMANDE (DÉCLARATION DE DÉPÔT)

Une *Commande (Déclaration de dépôt)* doit être dûment remplie et soumise électroniquement au moyen des Outils électroniques d'expédition (OEE). Les *Commandes* qui ne sont pas soumises électroniquement pourraient être assujetties à un supplément. Pour obtenir plus de renseignements sur les suppléments, consultez le module « Tarification » à postescanada.ca/ccpguides.

Les normes de livraison sont établies à partir du jour de dépôt (jour 0) auquel est ajouté le nombre de jours ouvrables que requiert la livraison. Le nombre de jours indiqué ne comprend pas le jour du dépôt, les fins de semaine ni les jours fériés. Les dépôts effectués en fin de semaine et les jours fériés sont présumés déposés le jour ouvrable suivant.

6.1 Outils électroniques d'expédition (OEE)

Vous avez l'option d'utiliser la version en ligne des OEE ou encore la version 2.0.

Le logiciel des Outils électroniques d'expédition (OEE) est gratuit et est accessible en ligne sur le site Web de Postes Canada postescanada.ca/nouvelutilisateur. Pour toute question d'ordre technique, les clients peuvent appeler le Service d'assistance technique au 1 800 277-4799.

Le tableau de référence ci-dessous présente un sommaire des principales exigences lors de la création d'une commande.

	EXIGENCES COURRIER MÉCANISABLE
Outils électroniques d'expédition (OEE)	Obligatoire
Volume minimal par dépôt	400 articles
Échantillon de l'article au moment du dépôt	Obligatoire
Commande (Déclaration de dépôt)	Obligatoire
ID d'envoi	Obligatoire (l'ID d'envoi de chaque <i>Commande</i> est unique)

Pour plus de renseignements, consulter le module de « Création d'une Commande » à postescanada.ca/ccpguides.

DÉPÔT

7 DÉPÔT DU COURRIER

Le courrier Ciblage par code postal doit être déposé conformément aux exigences et de sa documentation à l'appui. Si des articles Ciblage par code postal ne rencontrent pas les exigences pour cette option, alors vous pouvez choisir :

- de payer un supplément, s'il y a lieu;
- de préparer de nouveau les articles du dépôt afin de répondre aux exigences;
- de demander le traitement du courrier en se servant d'une autre option, si les articles y sont admissibles;
- d'utiliser un autre service approprié de Postes Canada.

7.1 Exigences au moment du dépôt

Chaque *Commande (Déclaration de dépôt)* du courrier Ciblage par code postal doit être accompagnée :

- de deux copies imprimées de la *Commande (Déclaration de dépôt)* préparée et transmise électroniquement;
- d'un échantillon de l'article, y compris les encarts, les pièces jointes et l'emballage, identique aux articles qui seront expédiés.

Vous n'êtes pas tenu de conclure une convention, mais vous devez remplir une *Commande (Déclaration de dépôt)* pour chaque dépôt. Votre signature sur la *Commande* confirme que vous reconnaissez avoir lu et accepté les modalités.

7.2 Lieu de dépôt

Tous les articles doivent être remis à un représentant autorisé à l'installation postale sélectionnée sur la *Commande (Déclaration de dépôt)*. Les articles ne peuvent pas être déposés dans les boîtes aux lettres publiques ni dans d'autres réceptacles à courrier.

Des volumes quotidiens maximaux de courrier s'appliquent pour certains types de lieux de dépôt.

UNITÉS DE VÉRIFICATION DU COURRIER REÇU (UVCR)	CENTRES DE DÉPÔT COMMERCIAUX (CDC)*		
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Pas de maximum	2 unités d'expédition**	3 unités d'expédition**	7 unités d'expédition**
	(monoteneurs/palettes)		

* Ces locations ne sont pas équipés pour traiter le courrier reçu en monoteneurs ou en palettes superposés.

** Un monoteneur peut contenir approximativement 48 conteneurs à lettres et à grands objets plats (CLGOP) (40 conteneurs à lettres et à grands objets plats avec couvercles).

Un outil de recherche **Trouver un lieu de dépôt** est disponible à l'adresse postescanada.ca/lieuxdedepot pour aider les clients à repérer l'installation de Postes Canada qui convient le mieux pour le dépôt de son envoi commercial selon le Code postal^{MO}, le type de service et le nombre d'articles. De plus, vous obtiendrez l'adresse des emplacements et les heures limites des installations.

Les articles déposés après l'heure de fermeture de l'installation postale approuvée par Postes Canada sont jugés déposés le jour ouvrable suivant.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le module « Dépôt » à postescanada.ca/ccpguides.

PAIEMENT ET MODALITÉS

8 MODALITÉS DE PAIEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Comprendre votre entente - apprenez-en davantage sur les frais, les options de paiements flexible et les modalités afin d'obtenir le plus de votre entente avec Postes Canada..

MODALITÉS DE PAIEMENT	CONDITIONS GÉNÉRALES (POSTESCANADA.CA/CONDITIONSGENERALES)	
Paiement des dépôts	Avec une « convention à commandes » (Pour les clients qui ont signé un Formulaire d'activation d'une convention)	Sans une « convention à commandes » (Solutions pour les titulaires de carte de petite entreprise et les clients sans convention)